



VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 23 MAI 2022

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre  
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins  
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux  
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

-----

**14. OBJET : O.T.W. - Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022**

**Le Conseil communal,**

En séance publique,

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1<sup>er</sup> et L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 29 mars 2018 réformant la gouvernance au sein de la Société Régionale Wallonne du Transport (S.R.W.T.) et modifiant le décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne ;

Vu l'absorption des cinq T.E.C. par la S.R.W.T. en application de ce décret, laquelle devient l'Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.) ;

Attendu que la Ville d'ANDENNE détient dans cet organisme 821 actions de catégorie A (correspondant aux parts historiques détenues dans le capital de l'ex-S.R.W.T.), lesquelles lui donnent droit de participer aux Assemblées générales de l'O.T.W. avec droit de vote, et 1 action de catégorie B ;

Vu sa délibération du 25 mars 2019 désignant Madame Sandrine CRUSPIN, Conseillère communale, pour représenter la Ville d'ANDENNE aux assemblées générales de l'Opérateur de Transport de Wallonie durant la mandature 2018-2024 ;

Vu le courrier de l'Opérateur de Transport de Wallonie, daté du 11 mai 2022, annonçant la tenue d'une assemblée générale ordinaire de l'organisme le mercredi 8 juin 2022 à 11h00, à l'Auditorium des Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse, n°4 à 5000 BEEZ ;

Vu l'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire, lequel se présente comme suit :

1. Rapport du Conseil d'administration ;
2. Rapport du Collège des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2021 ;
4. Affectation du résultat ;

5. Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie ;

6. Décharge aux Commissaires aux comptes ;

Vu la documentation y afférente ;

Sur la proposition du Collège communal,

### **ARRETE A L'UNANIMITE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Madame Sandrine CRUSPIN, Conseillère communale, est autorisée à prendre part au nom de la Ville d'ANDENNE à toutes délibérations sur les objets portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022, émettre tous votes, signer tous procès-verbaux, listes de présences et autres documents et faire en général tout ce qui est nécessaire pour l'exécution du mandat.

#### **Article 2**

La présente résolution sera notifiée, d'une part, à Madame CRUSPIN, préqualifiée, et d'autre part, à l'Opérateur de Transport de Wallonie, avenue Gouverneur Bovesse, n°96 à 5100 NAMUR.

***Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.***

**Par le Conseil,**

**Le Directeur général,**

**Le Président,**

**(s) Ronald GOSSIAUX**

**(s) Philippe RASQUIN**

**Pour extrait conforme,**

**Le Directeur général,**

**Le Bourgmestre,**

**Ronald GOSSIAUX**



**Claude EERDEKENS**